



LE CHINDROL'Info

Edito

2013 restera gravé dans nos mémoires comme une année sans printemps.... Après un hiver, installé jusqu'au mois de juin, nous sommes passés directement à un été qui a tenu ses promesses, en termes d'ensoleillement, de chaleur, et de faible pluviométrie ; Pourtant, à Viuz, les habitants du hameau se souviendront longtemps de ce 29 juillet, lors duquel le Vinan, si calme habituellement, a vu ses eaux gonfler en quelques heures, pour venir déborder en torrent de boues, dans leurs cours, terrasses, jardins et caves. Près de 130 mm de précipitations ont transformé ce petit cours d'eau et l'ont entraîné dans une crue que les experts qualifient de centennale ; cet évènement exceptionnel peut-il se reproduire ? Pour se préserver contre ces phénomènes naturels que nos mémoires oublient parfois, les autorités nous invitent à rédiger des plans de prévention des risques ; deux existent sur Chindrieux : chutes de bloc et inondation ; ils sont très contraignants notamment pour notre urbanisation, mais lorsque l'inattendu se produit, ils trouvent alors leur raison d'être. Les évènements de Viuz nous montrent qu'il est nécessaire de mener une réflexion sur le comportement de nos ruisseaux... et sur notre comportement autour des ruisseaux.

Le Maire,
Marie-Claire Barbier

LA RENTREE SCOLAIRE

L'école de Chindrieux compte cette année 6 classes : Près de 155 enfants ont repris les cours, effectif jamais atteint dans l'histoire de la commune. La salle dédiée à l'informatique et aux réunions depuis quelques années redevient une classe ; il faut donc la libérer de certaines activités ; une réflexion est entamée pour doter le groupe

scolaire d'un espace qui servira à la fois de salle d'activités annexes et de réunion et qui accueillera certains matériels communs (photocopieur...).

Lionel Bastiand, Directeur de l'école depuis une dizaine d'années, a souhaité prendre une retraite bien méritée, à la fin du mois de juin ;

LA MODIFICATION DU PLU EST APPROUVEE

La modification du PLU a été approuvée lors du Conseil Municipal du 4 juin 2013. Elle apporte quelques évolutions mineures, sur le zonage, ainsi que sur le règlement ; après quelques années de fonctionnement du PLU voté en 2010, le règlement a été rationalisé, afin de mieux l'adapter aux contraintes locales. Les zones d'aménagement d'ensemble ont été divisées, afin de permettre leur mise en urbanisation sur des secteurs géographiquement moins vastes.

Le rapport du commissaire enquêteur est consultable en mairie.

tous nos vœux l'accompagnent dans la nouvelle vie qui s'ouvre à lui. C'est Madame Jessye Ronceray qui lui succèdera à ce poste. Nous lui souhaitons la bienvenue à Chindrieux !

Après la chute d'une branche d'un des platanes de la cour, et par souci de sécurité, une expertise de l'état de santé de l'ensemble des arbres a été commandée ; il en est ressorti la nécessité d'abattre ce platane, ainsi que le marronnier situé le plus au Nord, bien malade également. C'est avec un petit pincement que la décision a été prise d'éliminer ces grands arbres qui ont vu tant de générations d'écoliers jouer sous leurs ombres !

n°13

septembre 2013

Ils forment une sacrée équipe, nos marcheurs du lundi ! toujours par monts et par vaux, à engranger les kilomètres, comme si de rien n'était, avec le plaisir de découvrir régulièrement de nouveaux paysages ... Ils ont bien raison, c'est un très bon moyen de conserver la santé ! (RV le lundi à 13h30 sur le parking de l'église).

Dans la série « bien-être sportif », vous pouvez également pratiquer la GYMNASTIQUE, tous les mercredis en fin de journée (renseignements auprès de la « Gymnastique du Lac », au 04 79 54 52 04).

*un des nombreux rendez-vous
des marcheurs*



■ ■ ET LA MAISON DE SANTÉ ?

Le projet suit son cours ; la maison pluridisciplinaire de santé sera installée en lieu et place de l'ancien restaurant de la famille Goddard, qui a bien voulu céder l'immobilier, ce dont nous la remercions vivement.



C'est la Semcoda, organisme public de construction de l'Ain, qui sera notre partenaire maître d'ouvrage. Nous avons le plaisir de vous dévoiler aujourd'hui la configuration extérieure de la future maison de santé. Date de mise en service ? second semestre 2015, avec des médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmières, podologue. Dans le même bâtiment, s'installeront également l'ostéopathe et la pharmacie. Enfin, le projet intègre quelques appartements locatifs ou en accession sociale à la propriété.

RUBRIQUE

Savez vous que ?

Savez vous que vous bénéficiez à Chindrieux d'une bibliothèque municipale qui vous accueille trois par semaine avec un stock sans cesse renouvelé ? plus de 3700 livres à votre disposition, auxquels s'ajoutent près de 500 de plus prêtés chaque année par Savoie Biblio

*Voici les nouveautés
du moment :*

ZOOM

L'équipe chargée du fonctionnement de notre bibliothèque souhaite s'ouvrir à de nouveaux bénévoles. Si vous aimez lire, et si vous avez une petite poignée d'heures par mois à consacrer à votre passion, vous serez le (la) bienvenu(e) ! Vous prendrez part ainsi aux décisions du comité de lecture, afin d'enrichir la gamme des bouquins mis à disposition du public.

Pour tout renseignement, adressez vous à vos bibliothécaires ou en mairie.



LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2013 A CHINDRIEUX

Les journées du Patrimoine 2013 se dérouleront dans les jardins du château de Châtillon, ouverts gracieusement pour cette occasion, par le propriétaire des lieux.

Les guides du patrimoine de Chautagne et la Compagnie théâtrale locale « la pluie et le beau temps » nous feront revivre 3000 ans d'histoire de ce site remarquable.

Cette animation historique d'une durée d'environ une heure est proposée aux horaires suivants :

Samedi 14 septembre 11h et 15h

Dimanche 15 septembre 11h et 15h.

Les places étant limitées, seules les personnes inscrites auprès de l'Office de Tourisme de

Chautagne, Tél. 04.79.54.54.72, au plus tard le vendredi 13 septembre à 17H, seront admises au contrôle d'accès.

Stationnement obligatoire au parking de Châtillon. Le lieu de rendez-vous est fixé un quart d'heure avant l'animation, au carrefour en haut du port.



FOCUS

Félicitations à nos deux guides du patrimoine stagiaires !

Michelle Lallut et Josy Rosset, férues de l'histoire de notre belle Chautagne, et membres actives de la commission patrimoine de la commune, se sont lancé un nouveau défi : devenir guide du patrimoine savoyard. C'est ainsi qu'après plusieurs mois de travail et d'études, elles ont brillamment réussi leurs examens et sont devenues guides.

Et c'est avec le plus grand plaisir qu'elles ont débuté cet été une série de visites guidées sur Châtillon et Chanaz, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Chautagne, plaisir évidemment partagé par tous ceux qui ont pu bénéficier de leurs savoirs...

LIMITATION DES NUISANCES LUMINEUSES

L'arrêté du 25 janvier 2013, entré en vigueur le 1er juillet 2013, a pour effet de limiter les durées de fonctionnement de certaines installations d'éclairage la nuit, afin de supprimer les gaspillages énergétiques et de réduire les nuisances lumineuses.

À partir du 1er juillet 2013, vitrines et façades de bâtiments suppriment leur éclairage inutile la nuit. Cette mesure permettra une économie annuelle d'électricité équivalente à la consommation de 750000 ménages.

Sont concernés les éclairages nocturnes des bâtiments non résidentiels, type bureaux, vitrines de commerces, ainsi que l'illumination des façades de bâtiments non résidentiels

En pratique :

- les vitrines des magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteintes entre 1 h et 7 h du matin, ou une heure après la fermeture lorsque l'activité se poursuit après 1 h ; les éclairages intérieurs des locaux professionnels doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux ; les façades des bâtiments doivent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 1 h du matin.
- Certaines dérogations sont prévues, notamment pendant les périodes de fêtes et lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral
- L'arrêté prévoit des contrôles par les maires et les préfets. Chaque infraction expose l'exploitant à une amende de 750 euros.

UNE UTILISATION REDUITE DES PESTICIDES

Dans le cadre de la lutte contre la pollution par les pesticides, la commune de Chindrieux, tout comme le font de nombreuses collectivités, s'est engagée, depuis plusieurs années, à réduire l'utilisation des pesticides. Les services techniques ont donc réduit l'emploi des herbicides dans le cimetière et sur la voirie afin de limiter l'épandage de polluants et de garantir la santé de tous. Cette nouvelle gestion des espaces verts et voiries entraîne la présence d'herbes spontanées, qui n'est donc pas le résultat d'un défaut d'entretien mais le choix de techniques alternatives au désherbage chimique.

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

M. YVES HUSSON, samedi 28 septembre 2013
de 8h à 9h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le mardi de 16H à 17H45
Le jeudi de 16H30 à 17H45
Le samedi de 17H à 18H30
Tél 04 79 52 20 95

DECHETTERIE

Tous les jours de 14H à 18H
et les samedis de 9H à 12H et de 14H à 18H

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence les mardis et jeudis matin sur RDV
au 04 79 96 74 44

CONCILIATEUR DE JUSTICE

En mairie de Ruffieux, sur RDV pris auprès du
secrétariat, tous les premiers mardis du mois de
9h à 12h

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public tous les jours
du lundi au samedi de 8H à 12H
Tél 04 79 54 20 36
Fax 04 79 52 20 55
Mail : mairie@chindrieux.fr

*Retrouvez les infos communales
sur le site de la mairie :*
www.chindrieux.fr

DATES A RETENIR

samedi 14 et dimanche 15 septembre

COMMISSION PATRIMOINE
journées du patrimoine

samedi 5 octobre 2013

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
vente de brioches

dimanche 13 octobre 2013

LA CHAUTAGNARDE
course pédestre

Dimanche 20 octobre 2013

COMITE DES FETES
Balade gourmande

vendredi 25 octobre 2013

COLLECTE DE SANG
à Serrières en Chautagne

vendredi 13 décembre

POMPIERS DE CHAUTAGNE
Sainte Barbe

mardis 1^{er} et 29 octobre 2013

ALCC Cinébus

samedi 23 novembre 2013

DONNEURS DE SANG
Repas dansant

mardi 26 novembre 2013

ALCC Cinébus

mardi 18 décembre 2013

ALCC Cinébus

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Enora BOYER née le 19 juin 2013
Cléa HAMM née le 2 juillet 2013
Maxime POTHIN né le 24 juillet 2013

MARIAGES :

Pierre GRANDGIRARD et Magalie KATONA le 20 avril 2013
Guillaume MAZIN et Catherine LAROSA le 11 mai 2013
Pascal MEYER et Léa MULLER le 24 mai 2013
Christian ARNAUD et Sylvie JEROME le 20 juillet 2013
Christophe CLEMENCEAU et Laetitia TAVELLA le 31 août 2013

DECES :

Dominique CARRILLO le 25 avril 2013
Thierry DUCRUET le 6 mai 2013
Dina MILAKOVIC le 19 mai 2013
Jean GOTTELAND le 25 juin 2013
Germaine GODDARD le 12 08 2013
Simone GUILLERMIN le 14 08 2013
Yvonne THOMASSIER le 23 août 2013
Suzanne VERJUS le 26 août 2013

Journal d'informations municipales édité par la Mairie de Chindrieux
Directeur de publication : Marie-Claire Barbier
Rédaction : Isabelle Mossaz
Comité de rédaction : MC Barbier, F. Guichon, M. Michaud,
I. Mossaz, I. Petite, Spotaks